

CSE
Mardi 19 Juillet
2022



cgtntnsnr.com

ntn-snr

L'Actu-EL CSE



LICENCIEMENTS POUR INAPTITUDE !!!

Encore 2 inaptitudes sans aucune proposition de reclassement de la part de la direction qui mènent donc à 2 licenciements.

Bien sûr la CGT s'est exprimée contre la procédure qui aboutira aux licenciements dans les 2 cas.



GRILLES DE SALAIRES

La direction refuse encore une fois de donner les grilles de salaires prétextant que ce n'est pas une obligation.

..... Même le peut, la direction ne veut.

RAPPEL :

➔ Les congés payés et la baisse du temps de travail à 40h par semaine ont été gagnés par les ouvriers qui ont fait grève et notamment occupés les usines en mai-juin 1936...

Bonnes vacances et reposez-vous bien ! (La rentrée sera chaude...)

Vous avez dit « bilan social » ?



Tous les syndicats ont voté défavorablement !

La CGT s'est exprimée contre le bilan social de l'année 2021 :

- Il y a encore eu en 2021 une énorme baisse d'effectif, de - 315 au total dont - 267 ouvriers par rapport à 2019.
- L'année 2021 a été encore entâchée par des licenciements pour inaptitudes.
- La rémunération moyenne de la catégorie ouvrière a encore baissé en 2021 en comparaison à 2019.

Et nous dénonçons aussi un écart entre les rémunérations moyennes femmes/hommes chez les ouvriers de 314 euros, chez les employés de 495 euros, chez les AM de 538 euros, et chez les cadres de 1013 euros.

Donc nous constatons que l'écart est d'autant plus grand que l'on monte dans la hiérarchie.

**Pendant ce temps.... « la somme
des 10 rémunérations les plus élevées » passe
de 1 330 739 euros à 1 596 077 euros
de 2019 à 2021 (soit +20%).**

**... alors que la rémunération moyenne
des ouvriers était en baisse !!!!**

SCANDALEUX !



Moi,
quand je
serai grande,
j'aurai un
salaire
d'homme!